



Un fonctionnement associatif national

« Un réseau d'Associations territoriales, un mouvement de militants »

Le fonctionnement associatif des Ceméa s'appuie sur une Charte identitaire, des statuts et une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Comité de Direction et d'une Conférence des Présidents. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail rassemblant des bénévoles et des salariés.

L'Association nationale « tête de réseau » a pour mission d'impulser la mise en œuvre des orientations des Ceméa. Elle vise à développer et capitaliser les méthodes pédagogiques, à produire et diffuser des outils de formation ainsi que des publications, à garantir la qualité de la formation des formateurs, à élaborer des actions innovantes et engager des partenariats nationaux et internationaux.

Plus de trente structures régionales, en interrelation entre elles comme avec l'équipe nationale, animent un mouvement d'acteurs éducatifs. Elles sont les interlocutrices des partenaires régionaux pour toute offre ou demande de formation. Elles conçoivent et conduisent l'ensemble des activités locales de formation et assurent un service de placement pour leurs stagiaires et les organisations gestionnaires.

Elles développent des expérimentations et des recherches-actions sur tous les territoires.

Les Ceméa sont membres et animateurs des réseaux internationaux EAICY (European Association for Leisure Time Institutions of Children and Youth), FICEMÉA (Fédération internationale des Ceméa) et Solidar. À travers ces trois réseaux, les Ceméa agissent en Europe et dans le monde avec 107 partenaires institutionnels de plus de 65 pays.



■ Composition du Conseil d'administration national (au 31 décembre 2011)

Mme Francine BEST, Présidente d'honneur – Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

BUREAU

- M. Pierre PARLEBAS**, Président – Professeur des Universités.
- M. Claude VERCOUTÈRE**, Vice-président – Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.
- M. André SIROTA**, Vice-président – Militant des Ceméa.
- M. Pascal BRUNON**, Trésorier – Chargé de Mission Actions de Formations Territoriales au Conseil Régional de Picardie - Militant des Ceméa de Picardie.
- Mme Agnès HALLET** - Membre du Bureau - Conseillère pédagogique - Administratrice des Ceméa du Nord-Pas de Calais.
- M. Jean-Marie MICHEL** - Membre du Bureau - Ancien Directeur Général des Ceméa.
- M. Benjamin MOIGNARD** - Membre du Bureau - Sociologue et maître de conférences à l'université de Paris-Est-Créteil.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Francis BARBE** – Instituteur – Secrétaire national au SNUIPP.
- Mme Joëlle BORDET** – Directrice de Recherche au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) – Militante des Ceméa.
- M. Jean-Louis CARTIER** – Retraité – Administrateur des Ceméa Poitou-Charentes.
- Mme Colette COQUARD** – Militante des Ceméa Lorraine - Ancienne Présidente des Ceméa Lorraine.
- Mme Rosemonde de NEEF** – Directrice d'école maternelle – Présidente des Ceméa Guyane.
- M. Joël DERRIEN** – Secrétaire Général de la Fédération Générale des PEP.
- Mme Anne-Claire DEVOGE** – Directrice du Collège Coopératif de Bretagne - Militante des Ceméa Pays de la Loire.
- M. François FUCHS** – Instituteur - Militant des Ceméa Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- M. Eric JOUSSET** – Cadre de formation à l'IFOREP - Vice-trésorier des Ceméa Centre.
- M. Christian KOCH** - Directeur Général d'association - Membre du Bureau des Ceméa de Haute-Normandie.
- Mme Claire KREPPER** – Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.
- M. Stéphane LaFFARGE** – Enseignant - Président des Ceméa Limousin.
- Mme Gwenhaël LE GOUES** - Militante des Ceméa Aquitaine - Membre du Bureau des Ceméa Aquitaine.
- Mme Annie-France LE PAPE** – Militante des Ceméa Bretagne.
- Mme Christine VOTOVIC** - Enseignante - Militante des Ceméa Languedoc Roussillon.

Verbatim

La solidarité comme choix de fonctionnement pour les Ceméa

Sans nier les difficultés, en considérant les dynamiques, nous voulons affirmer la solidarité entre nous comme l'un des piliers de notre choix de fonctionnement. Nous voulons affirmer la pertinence d'un réseau qui partage ses expériences, ses tentatives, qui socialise ses choix d'intervention. Le projet associatif national pose des objectifs forts pour notre mouvement. Parmi ceux-ci, les questions du développement de la vie associative, du soutien et du redéploiement de la vie pédagogique font partie des priorités sur lesquelles nous engageons aujourd'hui un travail important. Mais ce projet national ne prendra vie qu'en appui sur les projets régionaux. Cette question des PRAD, outil dynamique de la vie régionale, est une préoccupation sur laquelle nous portons donc, une attention accrue, car elle s'identifie au mouvement de marche.

Jean-Luc Cazaillon
Directeur général des Ceméa





■ La Conférence des présidents

Elle a réuni 3 fois en 2011 (12 février, 28 mai, 08 et 09 octobre) sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les présidents des Associations territoriales de métropole et d'outremer et la Direction nationale. En 2011, elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Comités de Direction.

Cette année, suite à l'adoption du Projet associatif national, la Conférence des Présidents a plus particulièrement accompagné la mise en œuvre des nouvelles orientations. Elle a aussi contribué aux travaux visant à positionner les Ceméa dans les débats liés aux grandes échéances électorales nationales.

Composition de la Conférence des présidents (au 31 décembre 2011)

Pierre PARLEBAS – Association Nationale

Stéphane ESQUIROL – Alsace

Claudette ROUSSELI – Aquitaine

Jean-Louis BRUGIROUX et Janette VERDIER – Auvergne

Hervé LE CHANU – Basse Normandie

Daniel LARMARANGE – Bourgogne

Jean-Paul MORVILLIER – Bretagne

Frédéric LAILLER – Centre

Tonia VERCOUTERE – Corse

Véronique BARÇON – Franche-Comté

André DUPLESSIS – Guadeloupe

Rosemonde DE NEEF – Guyane

Mélanie DESCAMPS – Haute-Normandie

Séverine ROMMÉ – Ile de France

Gilles GUILLON – Languedoc Roussillon

Stéphane LAFFARGE – Limousin

Jean-Louis VUILLAUME – Lorraine

Claudie EGUENTA – Martinique

Actoibi LAZA – Mayotte

Rémi BONASIO – Midi-Pyrénées

Muriel DEKEISTER – Nord Pas de Calais

Simon NAAOUTCHOUÉ – Nouvelle-Calédonie

Jérôme DENIAUD – Pays de la Loire

Jean ALLARD – Picardie

Dominique NIORTHE – Poitou-Charentes

Mylène TIRAO – Polynésie

Denis BARROERO – Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Daniel CADET – Réunion

Laurent PARIS – Rhône-Alpes

■ Le Comité de Direction

Il s'est réuni 5 fois en 2011 (les 01, 02 et 03 février, les 18, 19 et 20 mai, le 17 juin, les 10 et 11 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations territoriales de métropole et d'outremer. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa.

Il s'est appuyé sur les travaux des différentes commissions nationales. C'est ainsi que les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, ont été abordées et traitées en appui sur les analyses et les propositions des commissions. Il en a été de même pour les questions liées aux grands champs d'intervention des Ceméa : actions européennes et internationales, animation du mouvement, actions liées aux secteurs de l'Ecole, du Travail Social et de la Santé Mentale, de l'animation volontaire et professionnelle, de la Culture et des Médias.

Directeurs territoriaux

Olivier PRZYBYLSKI-RICHARD – Alsace

Pierre ROUSSEL – Aquitaine

Valérie CIBERT – Auvergne

Franck GESBERT – Basse-Normandie

Myriam FRITZ-LEGENDRE – Bourgogne

David BIZIERE – Bretagne

Aurélien BUNLE – Centre

Nadine VIESTE – Franche-Comté

Laëtitia LEBRAVE – Guadeloupe

Françoise LECONTE – Guyane

Mina FALDI – Haute-Normandie

Guy MILLERIOUX – Ile-de-France

Philippe QUENTIN – Languedoc-Roussillon

Olivier CHAUPRADE – Limousin

Philippe SALIS – Lorraine

Frédéric CONTAULT – Martinique

Achmed SAID – Mayotte

Michel FOUGERES – Midi-Pyrénées

Laurent VERDIERE – Nord-Pas-de-Calais

Philippe BERGHE – Nouvelle-Calédonie

Régis BALRY – Pays-de-la-Loire

Thierry MALFAIT – Picardie

Ghyslaine NICOLE – Poitou-Charentes

Roland BATHREZ – Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Pascal GASCOIN – Réunion

Rudolph PUYGRENIER – Rhône-Alpes

L'Équipe de Direction nationale

Jean-Luc CAZAILLON – Directeur Général

Vincent CHAVAROCHE – Directeur Général

Adjoint – Directeur national en charge de la vie

pédagogique et de la vie associative

Jean-Luc PIEUCHOT – Directeur national en

charge de l'organisation administrative, des

finances et des ressources humaines

Dominique BESNARD – Directeur national en

charge des activités, du développement et de la

prospective

Christian GAUTELLIER – Directeur national en

charge de la communication et des publications

■ Données sociales et salariales au sein de l'UES : le Bilan social 2011

Le bilan social, document obligatoire, récapitule en chiffres les données sociales et salariales pour l'année civile 2011 des associations des Ceméa regroupées au sein de l'Unité Economique et Sociale (UES), à savoir les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale.

Il permet de dégager les tendances et analyses suivantes :

- Les effectifs bruts passent de 424 à 411 salariés au 31 décembre 2011, soit une baisse de 3%. La baisse moindre des effectifs ETP, de 2.36%, soit 358,72 salariés en 2011, indique que la part des temps partiels se réduit. En effet, ces salariés représentent 32.8% des effectifs en 2011 pour 36.3% en 2010 : elle concerne principalement les salariés travaillant moins d'un mi-temps.
- En ce qui concerne la répartition des salariés par métier, la part des postes de pédagogiques non cadres augmentent pour représenter un tiers des effectifs totaux, alors qu'elle ne représentait que 22% en 2010.
- Le nombre de promotions restent à un niveau élevé (32) soit plus de 15% des effectifs permanents et la part des seniors promus reste stable également.
- Malgré la baisse des effectifs, la pyramide des âges indique que la part des plus de 45 ans reste stable. L'emploi des seniors reste à un niveau élevé, en référence à l'accord signé en 2009. A noter que deux salariés ont plus de 65 ans.
- Par ailleurs, la part des salariés de moins de 25 ans est en légère hausse, passant de 3.5% à 3.9% des effectifs : en conformité avec les valeurs des Ceméa, embaucher des jeunes continue d'être une priorité.
- Concernant la parité, l'emploi des femmes sur des postes de responsabilité progresse : les métiers de l'encadrement (cadres pédagogiques ou administratifs) comptent pour la première fois plus de femmes que d'hommes. Et la part des femmes dans les métiers de la direction progresse de 20%.
- Le salaire moyen augmente de 2.26%. Et l'amplitude des rémunérations baisse : le rapport entre les salaires les plus bas et les plus élevés est de 2,25.
- Les relations sociales montrent une grande stabilité sur ces dernières années, tant au regard du nombre des représentants du personnel élus que du nombre de réunions et d'accords signés.
- Le nombre total de contrats courts continue de baisser. Cette baisse touche les formateurs comme les métiers techniques (cuisiniers et personnel de service) et le nombre des CEE est aussi en recul.

L'égalité professionnelle aux Ceméa

Un rapport « Égalité professionnelle » a été réalisé au titre des années 2009, 2010 puis 2011.

Les rapports 2009 et 2010 ont par ailleurs servi de base aux négociations qui se sont déroulées en 2011 et qui se sont conclues par la signature, le 15 décembre 2011, d'un accord Égalité professionnelle, avec le syndicat représentatif.

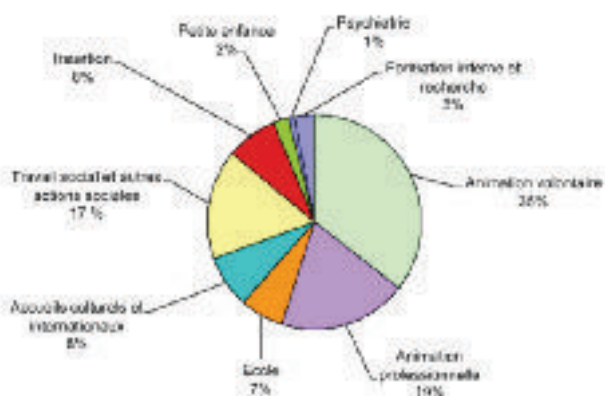
Cet accord prévoit un ensemble de mesures visant à renforcer l'égalité professionnelle, et à atténuer, voire éliminer, les écarts qui existent entre les femmes et les hommes au sein de l'UES. Entre autres, ces mesures concernent : l'accompagnement des cadres, notamment féminins, à la prise de responsabilités et aux fonctions de direction, le travail sur une procédure d'embauche afin de supprimer les facteurs possibles de discrimination homme/femme ou encore le développement de la promotion professionnelle au sein de la filière administrative, largement féminisée.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour que l'accord Égalité professionnelle produise des effets directs, le rapport 2011 fait déjà apparaître les évolutions suivantes : une augmentation de la part des femmes à temps complet, l'apparition d'une majorité de femmes chez les cadres, une légère augmentation du nombre de détachées femmes et enfin une réduction de l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes. Il s'agit là d'évolutions importantes, même si des marges de progrès existent encore.

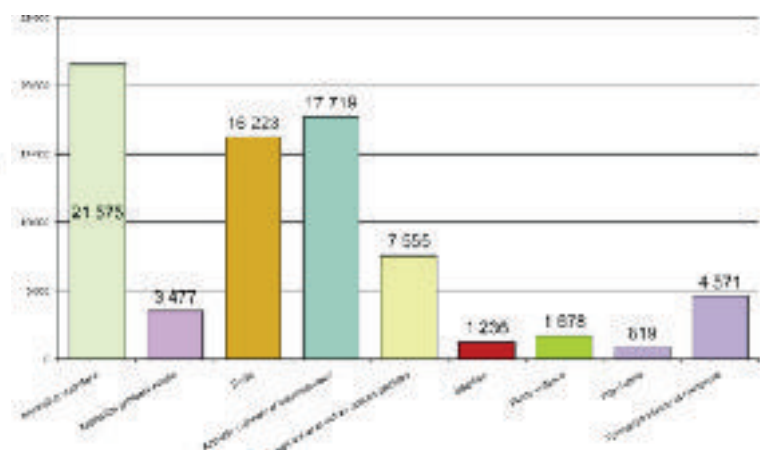
Enfin, ces trois premiers rapports ont permis de montrer que la situation des salariées aux Ceméa est plus favorable que la moyenne française, notamment eu égard au temps partiel, au salaire effectif et à l'accès aux postes de responsabilité. Ce n'est certes pas suffisant au regard des valeurs que les Ceméa défendent sur la Parité, mais plutôt encourageant pour les employeurs du Réseau Ceméa en ce qui concerne cette question sociétale.

■ L'année 2011 en chiffres

Activités des Ceméa : en nombre de journées/participants



Activités des Ceméa : en nombre de participants



■ Du côté des comptes, une année contrastée



Les comptes de l'exercice 2011 présentent un excédent de 311 645 €; ce résultat traduit la bonne santé financière de l'Association nationale des Ceméa, puisqu'il est supérieur au résultat de l'année 2010.

Le volume des charges et des produits varie de moins de 1% par rapport à l'année précédente ; principalement les produits d'exploitation augmentent de 0,7 % quand les charges de la même nature baissent de 0,8%.

Les produits des placements augmentent légèrement cette année encore, traduisant une trésorerie nécessaire en volume qui permet d'accorder des relais de trésorerie (environ 788 k€ cette année) aux différentes Associations territoriales du réseau Ceméa.

A noter, la vente des « jacobines » à Grenoble qui apporte un produit de 5 k€ au résultat exceptionnel.

En regard de ce résultat excédentaire, le bilan au 31 décembre 2011 marque une progression de 5 % pour s'établir à 8 929 074 € avec une trésorerie à la même date, quasi identique à celle de l'an passé. Cet excédent a été affecté, conformément aux statuts, pour partie au fonds statutaire, pour partie en prévision du futur Congrès et enfin en abondement de la réserve de trésorerie.

Cet excellent résultat, non attendu, est lié au versement tardif (courant novembre) du solde de la Convention Pluriannuelle d'Objectif « Éducation nationale » pour 2011, après la baisse de

14,25% annoncée en début d'année ; devant cette incertitude, un certain nombre d'engagements financiers avaient été décalés à la fin de l'année 2011 ; les projets engagés ont donc démarré plus tardivement et sont déroulés sur l'année 2012.

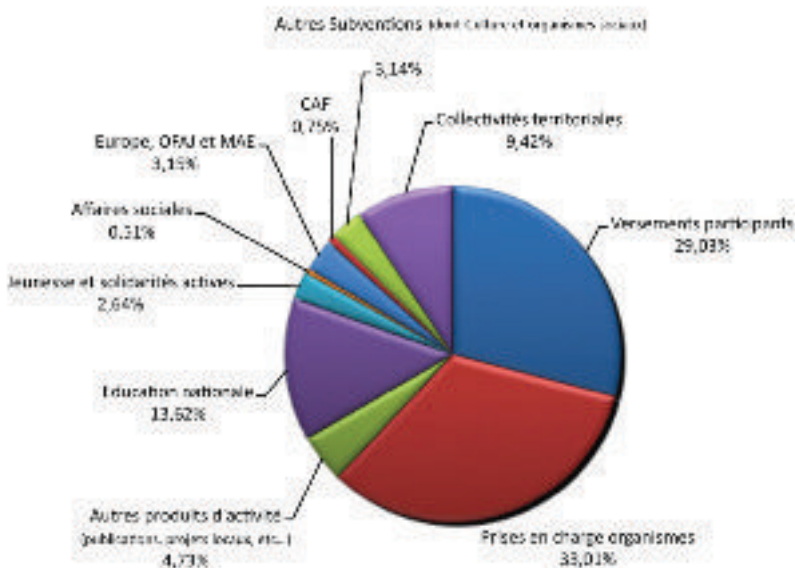
Le résultat cumulé des Associations territoriales des Ceméa affiche, quant à lui, un déficit de 805 000 € (hors effet des ventes des locaux des Associations territoriales de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie) ; il est la conséquence d'une baisse générale de l'activité se traduisant par une baisse du chiffre d'affaires cumulé d'environ 5%.

Ce constat recouvre des réalités très différentes d'un lieu à l'autre mais avec des tendances lourdes. Ainsi, 14 associations sont en déficit contre 12 l'an passé ; 4 associations voient leurs résultats s'améliorer tandis que 11 les voient se dégrader, pour 7 qui restent relativement constantes.

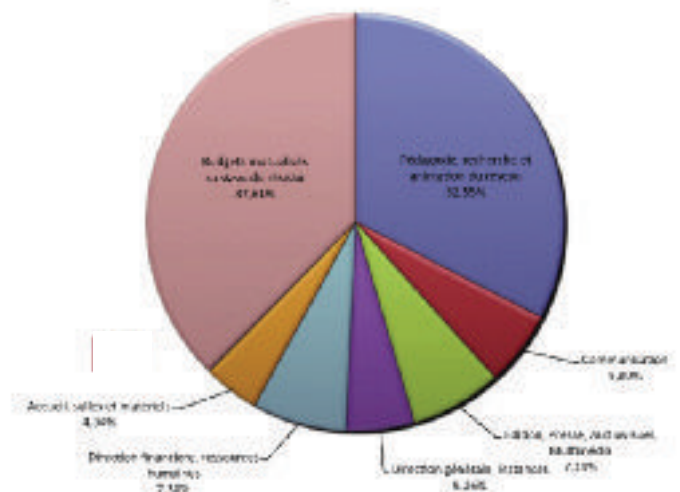
Cette situation traduit pour toutes les Associations territoriales une réelle difficulté à gérer une activité inscrite dans l'instabilité et la précarité du court terme. Dans ces conditions, les prévisions sont difficiles à définir de manière fiable.

C'est la raison pour laquelle, les Ceméa doivent faire face à un défi : non seulement maintenir ou retrouver des équilibres, mais aussi des marges de manœuvre et de développement. Une gestion prudente est plus que nécessaire pour conserver à court et moyen terme les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet associatif.

Origine des produits d'exploitation des Ceméa



Détail du budget de l'Association nationale



Plus de 3000 formateurs, membres actifs se trouvent annuellement engagés dans près de 3500 actions et plus de 70 000 stagiaires et usagers participent, en France et à l'étranger, à plus de 450 000 journées participants, d'actions éducatives ou de formation.

Les Ceméa sont une association nationale, reconnue d'utilité publique, habilitée par divers ministères ou administrations publiques.

Les Ceméa sont soutenus pour leur fonctionnement et leurs projets par les Ministères de l'Éducation Nationale ; des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative ; de la Culture et de la Communication ; des Affaires sociales et de la Santé, du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ; du Ministère délégué auprès des Affaires Étrangères, du Ministère délégué chargé des Affaires européennes, de la Commission Européenne.

Adresses des Ceméa

SIÈGE NATIONAL

Ceméa
24, rue Marc Seguin
75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 24
Fax 01 53 26 24 19

SIÈGES RÉGIONAUX

Ceméa ALSACE

22, rue de la Broque
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 22 05 64
Fax 03 88 32 98 31

Ceméa AQUITAINE

11 rue Permentade
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 69 17 92
Fax 05 56 69 62 90

Ceméa AUVERGNE

61, av. de l'Union Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 73 73
Fax 04 73 98 73 70

Ceméa BASSE-NORMANDIE

5, rue du docteur Laennec
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. 02 31 86 14 11
Fax 02 31 86 86 85

Ceméa BOURGOGNE

27, rue Parmentier
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 37 11
Fax 03 80 73 12 50

Ceméa BRETAGNE

92, rue du Frugy
29337 Quimper Cedex
Tél. 02 98 90 10 78
Fax 02 98 90 94 01

Ceméa CENTRE

34 rue de la Bretonnerie
45000 Orléans
Tél. 02 38 53 70 66
Fax 02 38 53 70 67

Ceméa CORSE

École Marie Reynoard Montesoro
Provence Logis Montesoro
20600 Bastia
Tél. 04 95 34 13 20
Fax 04 95 34 13 20

Ceméa FRANCHE-COMTÉ

18 rue de Cologne - BP 117
25013 Besançon Cedex
Tél. 03 81 81 33 80
Fax 03 81 82 33 07

Ceméa HAUTE-NORMANDIE

33, route de Darnétal - BP 1243
76177 Rouen Cedex 1
Tél. 02 32 76 08 40
Fax 02 32 76 08 49

Ceméa ILE-DE-FRANCE

65 rue des Cités
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 11 27 90
Fax 01 48 11 27 97

Ceméa

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Clos Barlet
501 rue Métairie de Sayssset
CS 10033
34078 Montpellier Cedex 3
Tél. 04 67 04 35 60
Fax 04 67 50 46 01

Ceméa LIMOUSIN

23A, bd Saint-Maurice
87000 Limoges
Tél. 05 55 34 60 52
Fax 05 55 34 11 31

Ceméa LORRAINE

17 bis, rue Laurent Bonnevey
54000 Nancy
Tél. 09 60 50 38 75
Fax 03 83 96 22 79

Ceméa MIDI-PYRÉNÉES

26 rue Marie Magné
31300 Toulouse
Tél. 05 61 12 65 00
Fax 05 61 12 65 19

Ceméa NORD-PAS-DE-CALAIS

11 rue Ernest Deconynck
59000 Lille
Tél. 03 20 12 80 00
Fax 03 20 30 08 05

Ceméa PAYS DE LA LOIRE

15 bis, allée du Cdt Charcot
44000 Nantes
Tél. 02 51 86 02 60
Fax 02 51 81 92 80

Ceméa PICARDIE

7, rue Henriette Dumuin
BP 2703
80027 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 71 79 00
Fax 03 22 91 08 50

Ceméa POITOU-CHARENTES

10 rue du Gué Sourdeau
86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél. 05 49 88 07 61
Fax 05 49 41 74 45

Ceméa PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

47, rue Neuve-Sainte-Catherine
13007 Marseille
Tél. 04 91 54 25 36
Fax 04 91 55 06 98

Ceméa RHÔNE-ALPES

29, rue Smith
69002 Lyon
Tél. 04 72 10 63 00
Fax 04 78 30 87 58

CRFMS-ERASME

1244, rue de l'Occitane
Immeuble California-hall C
31670 Labège
Tél. 05 61 19 27 60
Fax 05 61 19 27 75

SIÈGES DES ASSOCIATIONS D'OUTRE-MER

Ceméa GUADELOUPE

Rue de la Ville d'Orly
Près du Pôle Emploi
Bergevin
97110 Pointe à Pitre
Tél. /Fax 0 590 82 20 67/72

Ceméa GUYANE

BP 80
97 322 Cayenne Cedex
Tél. 0 594 30 68 09
Fax 0 594 25 30 45

Ceméa MARTINIQUE

BP 483
97241 Fort-de-France Cedex
Tél. 0 596 60 34 94
Fax 0 596 63 91 74

Ceméa MAYOTTE

Rue du Stade Kavani
Maison des associations - BP 318
97600 Mamoudzou
Tél. 0 269 61 13 75
Fax 0 269 61 30 75

Ceméa POLYNÉSIE

177, cours de l'Union Sacrée
Taunoa - BP 3824 - Papeete (Tahiti)
Tél. 0 689 43 73 11
Fax 0 689 45 23 04

Ceméa RÉUNION

13 Résidence Mercure
43 route du Moufia
97490 Sainte Clothilde
Tél. 0 262 21 76 39
Fax 0 262 21 22 13

Ceméa PWĀRĀ WĀRO

Nouvelle-Calédonie
BP 241 - 98822 Poindimié
Tél./Fax 00 687 47 14 71